



UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

mail : secretariat@unsapolicy.com - Site : <http://unsa-police.fr/>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : 01 71 18 22 90

Paris, le 19 juillet 2018

- Communiqué de presse -

Affaire Alexandre Benalla La Police exempte de toute responsabilité

Lors des manifestations parisiennes du 1^{er} mai dernier, Monsieur Alexandre Benalla, ancien responsable de la sécurité de la campagne d'Emmanuel Macron, adjoint au chef de cabinet du président, aujourd'hui chargé de mission à l'Élysée, a étranglé et frappé violemment un jeune homme au sol, qui venait d'être interpellé par les forces de l'ordre.

Le parquet de Paris a, ce jeudi, décidé d'ouvrir une enquête préliminaire pour «violences par personne chargée d'une mission de service public», «usurpation de fonctions» et «usurpation de signes réservés à l'autorité publique».

Pour l'UNSA Police, les forces de l'ordre en général, et les Compagnies Républicaines de Sécurité en particulier, sont exemptes de toute responsabilité et ont professionnellement et déontologiquement exercé leur difficile métier, pensant remettre la personne interpellée à un policier.

« C'est un sentiment de colère qui prédomine auprès de nos collègues. Colère parce que les forces de l'ordre, souvent pointées du doigt, à tort, n'ont pas besoin de ce genre de mauvaise publicité. Colère aussi, lorsque l'on constate que les policiers subissent souvent des sanctions infiniment plus lourdes pour des faits infiniment moins graves. »

Philippe Capon, Secrétaire Général

Le bureau national